quée par le docteur Girard, médecin légiste à Avesnes.

Ducarne, qui laisse deux filles et un fils de 20 ans, a été reconduit mercredi à Jolimetz, où doit avoir lieu l'inhumation.

Le parquet fait rechercher l'auto fugitif.

LILLE

Ligue Patriotique des Françaises

NOTRE-DAME DE FIVES

L'été n'est point favorable aux conférences ; un jour d'élection non plus. C'est pourquoi, à la réunion trimestrielle du 10 mai, les Dames de la Ligue étaient moins nombreuses qu'au mois de décembre. Néanmoins, c'est devant une belle assemblée que M. le chanoine Delsaux traite ce sujet : « La Ligueuse auxiliaire de l'Eglise ». Il l'a fait avec le charme, l'entrain, l'humour qu'on lui connaît. Il a montré l'Eglise Mère de nos âmes auxquelles elle donne la Vie de la grâce et la Vie éternelle de la gloire. La Franc-Maçonnerie, la contre-Eglise, veut empêcher ou éteindre la Vie. Elle détourne du baptême, du catéchisme, de la première communion, du mariage religieux ; elle écarte le prêtre du lit du moribond et organise les convois civils. La ligueuse travaillera avec l'Eglise, elle s'intéressera aux petits enfants, veillera à les faire baptiser et sans retard, elle se fera catéchiste volontaire, recherchera les enfants qui ne suivent pas les catéchismes, elle s'emploiera à régulariser les unions coupables, et à faire administrer les derniers sacrements aux malades en danger de mort.

M. le Doyen remercie M. le Chanoine de son beau discours. Il espère, comme l'a exprimé M. le Chanoine, que les auditrices retiendront cette conférence si simple, si claire, si pratique : qu'elles seront capables de la redire à leurs voisines et surtout qu'elles en feront le programme de leur apostolat.

Toujours aimable envers le groupe des ligueuses de Fives, le Comité central, par la voix de sa Secrétaire déléguée, leur apporte des compliments. A la réunion plénière de décembre, Mlle le Secrétaire avait demandé de provoquer des communions pour la France ; nos ligueuses l'ont fait et aujourd'hui elles ont pour 1914 la promesse de 7.500 communions, et le dernier mot n'est pas dit. C'est ce beau résultat que vient louer Mlle le Secrétaire.

Après la conférence, M. Pasquier, prestidigitateur, très habile, a grandement intéressé l'assemblée par des tours bien réussis et fort variés.

JAMET, BUFFEREAU et Cie Fers brevet Compteurs, 96, Rue de Rivoli, Paris. Succursale : 78 bis, Bd de la Liberté, LILLE. V. El 6120

La Société de secours mutuels « Les Anciens Solonieux » se réunira le dimanche 17, à 4 h. de l'après-midi, à son siège social, 73, boulevard de la Liberté, en assemblée générale extraordinaire, pour la révision de ses statuts. Les membres de la Société, que la convocation n'auraient pas touchés, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Retraites Ouvrières. — Sur les indications de l'Autorité supérieure, l'Administration municipale fait procéder à la présentation à domicile des cartes non réclamées par les assujettis à la loi sur les retraites ouvrières.

Les intéressés sont instamment priés de profiter des avantages de ladite loi et de réserver bon accueil aux agents municipaux chargés de ce travail.

Chez les peintres. — Les peintres sont toujours en grève.

Précédés d'une fanfare ils ont fait, mardi et mercredi, des promenades en ville et aux environs.

Les paris aux courses. — M. Polet, chef de la sûreté, s'est rendu mercredi après-midi, à deux heures, chez M. Bonte, cabaretier, rue Ban de Wedde, 50, et y a saisi plusieurs bulletins de jeux et une somme de 4.000 francs qui se trouvait en partie dans le comptoir.

Vols. — On a dérobé dans une maison en construction du boulevard de la Liberté vingt kilos de plomb appartenant à M. Gauthier, marbrier, rue du Faubourg-de-Roubaix, 22.

— Dans un chantier de la rue de Bavai on a pris des outils appartenant à M. Laurent Michelier, au service de M. A. Patin, rue Nicolas-Leblanc.

— Au cours de la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs se sont introduits dans la cave de M. Jules Carnoys, rue Jeanne-d'Arc, 26 et y ont dérobé 100 francs de linge.

— Chez M. Henri Reyneert, cabaretier, rue du Faubourg-des-Postes, on a pris un coq, deux poules et 17 œufs.

LILLE-CINEMA

11-13, parvis Saint-Maurice

Matinée à 4 heures ; Soirée à 8 heures et demie. Les deux dernières représentations du magnifique programme de la semaine : « Le spectre blanc », grand drame cinématographique en un prologue et deux parties de Milano ; « A travers les lignes ennemies », drame américain ; « Amalfi », superbe panorama en couleurs ; « Patachon et le pue de l'ours » ; « Fricot et les œufs », scènes comiques ; les intéressantes actualités de la semaine, etc.

ÉTAT-CIVIL DE LILLE

CHOCOLAT THOMAS LILLE 900

du 13 mai

Naissances. — Fernande Vandenbossche, rue Rabelais, 5. — Marcel Wiedaghe, rue du Faubourg-de-Béthune, 1. — Hector Kerckhof, rue du Faubourg-des-Postes, 22. — Marie-Louise Verrotte, rue de Roubaix, 111. — Marthe Fontaine, rue de la Halle, 15. — Denise Vandecasteele, rue Négrier, 45. — Marie-Antoinette Delvart, rue Colbert, 118. — Odette Ovoy, rue du Marais-de-Lomme, 16.

Décès. — Madeleine Depoorter, 1 mois 1/2, rue Colbert, 193. — Alice Vancrayelynghe, 35 ans 1/2, épouse de Charles Blaecke, rue Pascal, 41. — Augustin Sanctorum, 49 ans, époux de Marie Martel, rue des Sarrazins, 94. — Virginie Desquiens, 79 ans, veuve d'Augustin Lepial, rue du Grand-Balcon, 22. — Lydie Jadoul, 2 ans, rue de Mulhouse, 12. — Marthe Blondel, 30 ans, épouse d'Achille Leroy, rue St-Sauveur, 35. — Agnès Goundin, 56 ans, veuve de J.-B. Régen, boulevard Montebello, 196. — Eugène Ducher, 79 ans, célibataire, quai de la Basse-Deûle, 10t. — Oscar Delobel, 60 ans, veuf de Julie Bruim, rue Desland, 6. — Anatole Renuçq, 70 ans, époux de Louise Monet, rue Duguesclin, 44. — Jean Martinchar, 60 ans, époux de Valentine Bourlange, rue Léon-Gambetta, 158. — Gustave Menu, 66 ans et demi, époux d'Euphémie Mariaul, rue des Buisseries, 301. — Emile Kisken, 35 ans, époux de Caroline Crambala, parvis St-Maurice, 6.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations, Nº 102. V. Vaissier 6234

LOOS

Brûlé par de l'acide. — Henri Fleurquin, 40 ans, journalier, demeurant rue de l'Epinette, cour Delcroix, fit tomber avec le manche de sa pelle le robinet d'un salon qui se trouvait derrière lui. Il reçut un peu d'acide nitrique sur le pied gauche, ce qui lui occasionna d'assez fortes brûlures. Un repos d'un mois environ lui sera nécessaire.

Contusions. — Henri Waeghe, demeurant rue des Rogations, à Lille, s'est fait des contusions à la jambe et au pied gauche en soulevant un wagonnet déraillé. Incapacité de travail de 15 jours.

ROUBAIX

LA GREVE DE L'USINE A GAZ

INTERVENTION DU JUGE DE PAIX

A la suite d'une tierce intervention, M. de Renty, juge de paix, a bien voulu accepter la mission délicate de conciliateur dans le conflit qui divise la Société Roubaisienne d'Eclairage et son personnel.

Une réunion aura lieu aujourd'hui jeudi 14, vers 11 heures, dans le cabinet de M. de Renty. La Société Roubaisienne sera représentée par M. Ricart, son directeur ; le personnel ouvrier par le délégué du Syndicat accompagné d'ouvriers de la Société.

Les Premières Communions à Saint-Jean-Baptiste. — Dimanche prochain aura lieu la Solennité de la Première Communion. La messe de communion sera célébrée à sept heures. Il n'y aura pas de messe à 7 h. 1/2. Messe solennelle à 10 h. Vêpres à 4 h., suivies de la renovation des vœux du baptême et de la consécration à la Sainte Vierge.

Vaccinations publiques et gratuites. — La séance de vaccinations publiques et gratuites aura lieu aujourd'hui jeudi 14 mai, de 4 à 5 heures du soir.

Les personnes vaccinées au cours des précédentes séances sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats des opérations.

Beaux crucifix en acajou, chêne, plastique, grand choix à la LECTURE POPULAIRE, 30, Grande-Rue.

Fédération pour le Perfectionnement du Tir à l'arme de guerre à longue portée. — Dimanche 17 mai aura lieu le concours général pour la section R, toute la journée, et tir pour la section X, jeunes gens de 16 à 20 ans, nº stal à 3210, de 2 heures à 6 heures.

De 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2. — Commissaire : M. le lieutenant Vanschoeve ; commissaire suppléant, M. Leclercq Paul ; instructeur : M. Courty-Beulque.

De 2 h. à 6 h. — Commissaire : M. Alfred Orange ; commissaire-suppléant : M. J.-B. Lézy ; instructeur : M. Henri Duthoit.

Note importante : Le concours général pour la section S aura lieu le lundi 18 mai, à 2 h. Commissaire : M. Raux.

Il est rappelé aux tireurs de cette section, que les tirs ont lieu le 1er lundi de chaque mois.

Les prix pour tous les concours de la Fédération seront exposés à partir du dimanche 17 mai, au Stand du Tir National.

Un agent de police récompensé. — Le ministre de l'Intérieur a fait parvenir une médaille de bronze à l'agent de police Barat, qui, le premier septembre dernier, a sauvé une petite fille de trois ans et demi, Yvonne Excelle, qui faillit être écrasée boulevard Gambetta, par un car F.

Cet agent a déjà eu plusieurs récompenses pour actes de courage accomplis au cours de son service, notamment pour avoir arrêté : une voiture dans laquelle se trouvaient six personnes et dont le cheval s'était emballé boulevard de Paris, le 28 juillet 1901 ; un cheval emballé rue de Lille, le 19 juillet 1904 ; pour avoir arrêté, dans la nuit du 23 au 24 février, un dangereux repris de justice, Edouard Guelton.

Un vieillard meurt en tramway. — Edouard Vandanhoove, 79 ans, né à Gand, est pensionnaire à l'hospice de la rue Blanchemaille. Il était sorti mercredi après-midi, pour dire bonjour à des amis. Le soir venu, vers 7 heures, il avait pris place dans un tramway H, pour rentrer, lorsqu'il devint soudain indisposé. Des personnes qui se trouvaient à ses côtés lui donnèrent quelques soins, inutilement d'ailleurs, car à l'arrivée du car à la gare, le vieillard ne donnait plus signe de vie.

Le corps a été transporté à l'hospice de la rue Blanchemaille.

Un expulsé arrêté. — La Sûreté a arrêté, mercredi, Paul Scèt, 19 ans, expulsé de France à la suite d'une récente condamnation.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 13 mai

Naissances. — Simonne Pruvost, rue de l'Epeule, cour Desrousseaux, 10. — Emile Claeys, rue St-Louis, cour Lebrun, 1.

Décès. — Georges Bauszart, 49 ans, rue Marceau, 77. — Mathilde Delepaux, 67 ans, rue Voltaire, 27. — Maria Beirens, 26 ans, avenue Julien-Lagache.

SAVON NOTRE-DAME DE LA TREILLE
Méfiez-vous des imitations. Victor Vaissier

WATTRELOS

La grève des teinturiers et des menuisiers est terminée, ceux-ci ont repris le travail mercredi matin, les premiers aux anciennes conditions, les seconds avec une augmentation de 3 centimes à l'heure.

Une discussion étant survenue entre Mme Allard et Mme Dufosseau, du hameau de la Martinoire, cette dernière, par un mouvement brusque, fit tomber Mme Allard, qui alla conter sa mésaventure au commissaire. Celui-ci mit fin à la discussion en rédigeant un procès-verbal à la charge de Mme Dufosseau.

Il est défendu de rouler à vélo sur les trottoirs. Pour avoir oublié le règlement, Auguste Homblé, 27 ans, demeurant à Roubaix, a été l'objet d'un procès-verbal.

WATTRELOS. — Naissances. — Denise Dervilde, rue Jean-Castel. — Marthe Musquelier, rue du Château-d'Or, 214.

Décès. — Georges Hennekens, 22 ans, rue Sainte-Marguerite, maisons Spriet. — Gilbert Vancauwenberghe, 11 mois, rue du Château-d'Or, maisons Callens.

CROIX

QUELQUES COMMENTAIRES SUR L'ÉLECTION DU 10 MAI

dédiés aux hommes de bonne volonté

L'absence de toute manifestation socialiste à la proclamation des résultats de Croix, a surpris quelques lecteurs.

Dimanche soir, les socialistes n'avaient plus l'exubérance des jours passés.

Et cependant leur majorité reste importante. Autour des urnes, où pendant la journée les partisans de Dubled supputaient les chiffres de voix qu'obtiendraient chaque candidat, il était admis que l'armée rouge allait s'arrondir de quelques centaines de soldats.

La réalité donna tort, même aux moins optimistes du clan socialiste.

En effet, Dubled ne gagnait que 72 voix sur le scrutin de 1910, ce qui, sur 303 nouveaux inscrits ne donnait qu'une proportion de 20 pour cent.

20 pour cent lorsqu'on escompte comme d'habitude du 85, il y a de quoi être atterré.

D'où provient cet arrêt anormal dans la marche ascensionnelle du bloc radical-socialiste de Croix.

Pourquoi alors que de 1902 à 1906, ce bloc gagnait 300 suffrages et 232 de 1906 à 1910, il n'arrive plus que difficilement à monter de 72 voix.

Constatons d'abord que les radicaux sont allés plus nombreux au candidat républicain, qu'il y a 4 ans à M. Ducrocq.

En effet, alors qu'au second tour ce dernier obtenait 135 suffrages de plus qu'au premier tour, M. Cléty en a gagnés 197 ; de l'autre côté, M. Dubled qui en avait entraînés 227 en 1910, n'en recueille plus, en 1914, que 85, dont 60 au seul bureau de la Mairie.

Donc l'appel du Comité Républicain a été entendu par tous ceux que n'aveugle plus le péril imaginaire du cléricalisme.

Il ne faudrait cependant pas en déduire que les radicaux sont allés en grande majorité à M. Cléty.

Il faut d'abord reconnaître que le programme édulcoré de M. Desprez, avait fasciné certains progressistes avancés, anciens électeurs de la Fédération anticollectiviste, que la glissade à gauche n'effarouche pas encore, mais qu'au second tour nous avons vus rallier le drapeau : ils représentent dans les 197 voix gagnées par M. Cléty, une proportion respectable.

Pour donner des précisions nous avons épluché le scrutin du 10 mai, pour le bureau de la Mairie. Ici nous avons relevé parmi les 46 électeurs, abstentionnistes du 1er tour, 29 de nos amis, qui, au second tour ont apporté à M. Cléty, l'appoint de leurs suffrages.

Mais d'autre part, 43 citoyens, votants du 26 avril, se sont abstenus le 10 mai ; dans ce nombre nous avons marqué 35 radicaux.

D'après ces données nous pouvons établir approximativement le partage des 160 électeurs du Centre, qui, au premier tour avaient accordé leur confiance à M. Desprets : 68 ont voté pour M. Cléty, 57 pour M. Dubled, 35 ont préféré rester chez eux.

***

Ces 68 suffrages portés le 10 mai sur le nom de M. Cléty, appartiennent en majorité à l'élément progressiste qui ne flirte pas avec le collectivisme.

Ils doivent rester de ce côté-ci de la barricade.

Ce qui reste du groupe radical-socialiste s'émiette petit à petit. L'eau rouge ronge le bloc des gens du gouvernement, demain ce bloc ne sera plus que poussière.

A Croix, réputé l'une des citadelles inexpugnables du socialisme, deux doctrines vont se dresser l'une contre l'autre.

Les gens tranquilles ont dit : « Il n'y a rien à faire ! » et ils n'ont effectivement rien fait. Pitoyable parole voulant excuser une plus pitoyable inaction.

Et cependant, voyez et constatez.

Depuis tantôt 20 ans, le socialisme règne à Croix, et malgré des fautes nombreuses, sa majorité s'est accrue chaque année dans des proportions effrayantes.

Tout à coup un arrêt se produit, alors que le Parti escomptait un essor plus prodigieux encore.

Quelque chose est-il survenu ?

Nous répondons sans hésitation : Oui ! Et cette chose la voici !

Il y a deux ans aujourd'hui qu'est née une Association fraternelle de républicains sincères, de démocrates ardents, simple émanation d'une population laborieuse.

Là, les dévouements, au lieu de s'étioler dans l'inaction, s'épanouissent dans l'apostolat du camarade au camarade ; les jeunes marchent, les jeunes travaillent avec le fraternel concours d'hommes sérieux et pondérés.

Ils étaient 90, en mai 1912, ils sont 307 aujourd'hui ; ils seront 600 dans 2 ans et les : « Il n'y a rien à faire » s'en mêlent.

Et c'est cette digue qui vient d'arrêter un instant le flot rouge de la Sociale.

Ne la fera-t-elle pas reculer demain ? C'est notre plus cher espoir.

Le Conseil municipal se réunira en séance publique, dimanche.

A midi : Désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du dimanche 21 juin prochain.

A midi et demi : Session de Mai. Ordre du jour :

Achat de terrain : Ressources pour le paiement. — Projet de construction d'un Hôtel des Postes : Dépenses. — Aliénation de terrain par mesure d'alignement (Vente Rousse) : Approbation de l'acte de vente. — Ecole rue Kléber : Installation d'un appareil récepteur pour télégraphie sans fil. — Renouvellement du bail de l'estaminet de la Salle municipale des Fêtes : Aux enchères publiques et à l'extinction des feux. — Police d'assurance : Renouvellement. — Liquidation du rachat de la mitoyenneté du mur des écoles de la rue Kléber. — Nouvelle tenue aux Tromoelles : Adjudication. — Nouvelle tenue aux Sapeurs-Pompiers : Adjudication. — Legs de Mlle Félicée, aux pauvres de Croix : Avis du Conseil. — Musique municipale : Cinquantenaire. *Huis-clos* : Cotes irrécouvrables. — Allocation journalière : Classe 1914. — Assistance aux femmes en couche. — Assistance aux familles nombreuses. — Assistance aux vieillards, infirmes et incurables : Enquête du Service du contrôle départemental : Rente d'hospitalité.

Paroisse Saint-Martin. — Dimanche prochain, Solennité de la Première Communion, messes à 5 h. 1/2, 7 h. (messe de communion des enfants), 8 h. 1/2, 10 h., 11 h. 1/2.

Vêpres à 4 heures.

41 garçons et 39 filles feront ce jour-là leur première communion solennelle.

Accident de travail. — Un magasinier de la Coopérative d'épicerie, Louis Fauvarque, 18 ans, rue du Duc, à Roubaix, s'est blessé à l'index droit. 18 jours de repos. Docteur Rousseau.

WASQUEHAL

Mort de M. Wanin, ancien garde et médaillé de 1870. — Hier soir, vers six heures, est mort, à 69 ans, chez son fils, M. Georges, domicilié rue Sadi-Carnot, M. Wanin, ancien garde et médaillé de 1870.

M. Wanin fut garde à Wasquehal pendant une trentaine d'années, sous les administrations de MM. Célestin Droulers, Victor Delourme et Désiré Delealle, qu'il seconda toujours de son intelligente activité. Né à Lannoy, il avait été, après son service actif en 1870, qui lui valut la médaille des braves l'an dernier sergent de ville à Roubaix, et arrivait bientôt à Wasquehal, rompu à sa profession, qu'il exerça avec tact et dévouement.

Homme loyal et animé d'excellents principes religieux et patriotiques, il considéra de sa dignité de démissionner en 1901, à l'arrivée au pouvoir d'un parti dont les conceptions ne concordaient pas avec ses opinions.

La mort de M. Wanin, survenue après quelques jours d'indisposition, a vivement impressionné la population, qui lui porte une estime méritée.

Adjudication. — **Enlèvement des boues.** — On sait que les prix offerts, il y a quelques mois ont été repoussés par les intéressés. C'est pourquoi une nouvelle adjudication aura lieu le vendredi 22 mai, de deux à trois heures, à la mairie.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du devis et du cahier des charges, qui sont à leur disposition à la mairie.

LEERS

Les trottoirs aux piétons. — J.-B. Lecomte, 34 ans, apprêteur à Leers-Nord (Belgique), pédalant sur un trottoir, s'est vu dresser procès-verbal par la gendarmerie.

Ceux qui ont trop bu. — Emile Demin, cabaretier à Leers, et Raphaël Dumont, de Pecq, ont été rencontrés ivres par les gendarmes de Wattrelos, qui leur ont dressé un procès-verbal de contravention.

Vol de trèfle. — M. Edmond Delcourt, fermier au hameau du Nouveau-Monde, a porté plainte à la gendarmerie de Wattrelos pour vol de trèfle dans un de ses Champs, contre Marie Verleye, ménagère, après enquête, Marie Verleye a été gratifiée d'un procès-verbal.

M. Delcourt estime à 10 francs le préjudice causé.

TOUFFLERS

Le classement des chevaux, mulets et voitures, aura lieu le 19 mai, à 4 heures du soir, Grand'Place. Les cultivateurs qui auraient des changements à faire valoir à leur déclaration dernière sont priés de se présenter au plus tôt à la mairie.

L'IMPRIMERIE de la « Croix du Nord » SE CHARGE de l'exécution rapide et soignée. Ces Têtes de Lettres, Factures, Mémorandums, Lettres Mortuaires, Cartes de visite.

TOURCOING

Le Conseil municipal se réunira dimanche à midi pour procéder à la nomination de 24 délégués et de 5 suppléants en vue de la prochaine élection sénatoriale.

Comité des fêtes de Jeanne d'Arc. — Nous apprenons qu'un Comité des fêtes de Jeanne d'Arc s'est formé à Tourcoing en vue de célébrer notre grande héroïne française le 24 mai prochain.

Un programme a été élaboré qui sera publié ultérieurement. Néanmoins, nous pouvons annoncer qu'une retraite aux flambeaux cycliste aura lieu le dimanche 24 mai, à 8 h. 1/2 du soir. Les hommes et jeunes gens qui désireraient y prendre part pourront se faire inscrire tous les soirs de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2 à la permanence rue de Tournai, 18 *bis*.

Le Comité invite instamment tous les Tourquennois à pavoiser et à illuminer leurs habitations.

Concerts d'été. — Dimanche à 11 heures et demie, kiosque de la Grande-Place, ouverture des Concerts d'été, par l'Harmonie du Blanc-Seau, directeur M. Guillaume.

Programme : Bon Accueil, allegro, J. Furgeot. — Le Lac des Fées, ouverture, Auber. — La Reine de Saba, fantaisie, Gounod. — Gloire aux Cyclistes, valse pour piston, soliste M. A. Leroux, L. Prudhomme. — La Hongroise, mazurka, G. Parès. — Marche aux flambeaux, nº 3, Meyerbeer.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE
Ve ROMMENS-VANZEVEREN : 13, Gde-Place 6276

Avant-Garde. — Aujourd'hui aura lieu place Leverrier, la réunion générale du groupe, de 7 heures 1/2 à 8 heures 1/2 du soir.

Ordre du jour : Préparation à la fête de Jeanne d'Arc.

Une conférence sur l'Alcoolisme sera donnée avec projections, par M. le docteur Dessauvages.

Tous les jeunes gens sont priés d'en profiter.

Parfumerie — Savons — Eaux de Cologne Dau-Delattre, 29, rue Nationale, Tourcoing 6149

Grève terminée. — Après arrangement avec leur patron, les 99 ouvriers du peignage de Mme veuve Fouan-Leman, rue de Roubaix, ont repris le travail mercredi matin.

Malade sur la voie publique. — Un estropié, Albéric Caulier, 44 ans, sans profession, est tombé malade rue des Piches. Après avoir reçu des soins dans le magasin de M. Dewavrin, il a été conduit à l'hôpital.

Entre voiture et tramway. — Mercredi soir, vers 6 heures, le tramway M venant du Pont-de-Neuville, a heurté, à l'angle des rues de l'Amiral-Courbet et de Gand, la voiture de M. Charlemagne Plays, voyageur de commerce, rue du Mont-à-Leux, 112, à Wattrelos.

Les dégâts ont été peu importants.

ÉTAT-CIVIL de TOURCOING

du 13 mai

Naissance. — Joseph Destombes, rue de Chantilly, 36.

Décès. — Louis Deboeserie, 73 ans, rue Lamartine maisons Lescroart. — Fortuné Leclercq, 50 ans, rue Nationale, 182.

BOUSBECQUE

Arrestation d'un voleur. — Après la disparition successive de plusieurs objets dans les ateliers des mécaniciens de la papeterie Dalle frères et Lecomte, on exerça une sérieuse surveillance.

Mardi soir, vers 8 h., les employés prirent le voleur en flagrant délit. C'est Remy Descats, 20 ans, de Gheluwe (Belgique). Il s'était introduit dans l'atelier et déjà se préparait à voler des coussinets en bronze quand on l'arrêta. Malgré ses dénégations, on le remit à la police.

HALLUIN. — Naissance. — Roger Caibert, rue St-Pierre.

RONCQ. — Naissance. — Andrée Polidori, Petit-Roubaix.

BONDUES. — Décès. — J.-B. Villez, 72 ans, à la Paroille. — Ernest Wilquet, 60 ans, Citadelle.

LINSELLES. — Naissances. — Raymond Colteau, rue de Bousbecque. — Martial Grave, à la Brasserie. — Constant Six, rue de la Petite-Vigeotte.

Décès. — Marie Corsard, 3 ans, Bassée.

MOUVAUX

Vaccination. — Les séances de vaccination auront lieu dimanche, de 9 à 10 heures, pour les jeunes filles de 20 ans, et de 10 à 11 heures pour les jeunes gens de 20 ans.

Lundi, de 2 à 3 heures, pour les jeunes filles de 11 ans et de 3 à 4 heures pour les garçons de 11 ans.

Mgr CHAROST

A LA BASSÉE

La venue de Mgr Charost en tournée de confirmation, a donné lieu à une belle manifestation de religieuse sympathie.

Mardi soir, vers 6 heures, Sa Grandeur fit son entrée en ville par la place Lefebvre-d'Orval, où l'attendait un imposant cortège composé de cavaliers avec fanfare de trompettes, de cyclistes aux machines gracieusement décorées, les élèves de l'Institution de Saint-François de Sales et des écoles libres de la ville, les associations des Enfants de Marie, des Mères chrétiennes, la L. P. D. F., la Société de gymnastique catholique « L'Espérance », l'Harmonie municipale, une délégation de la Société mixte de tir, les membres du Conseil paroissial et la Confrérie des charitables qui faisait escorte à Monseigneur.

Après que M. Craspel, au nom du Conseil paroissial eut, en termes délicats, souhaité la bienvenue à Mgr Charost, le cortège gagna l'église par les rues de Lille, des Mizelles et de Lens, décorées d'oriflammes et banderolles.

A la sortie de l'église, Monseigneur se rendit au presbytère, où il reçut la municipalité et les comités des Sociétés et œuvres de la paroisse.

Mercredi se déroulèrent les cérémonies de la confirmation, à l'Institution Saint-François de Sales pour les élèves de l'établissement, puis à l'église Saint-Vaast pour les enfants des paroisses de La Bassée, Illies et Salomé.

ARMENTIERES

Accidents de travail. — René Vandevelde, 19 ans, tisseur, rue de Messines prolongée : bras pris dans son métier, plaie au coude.

— François Dondoyne, 28 ans, tisseur, rue des Jardins, cour Lefebvre, 18 : main droite contusionnée dans son métier.

— Emile Duthy, 16 ans, briquetier, au Bizet : plaie à la main gauche en poussant un wagonnet.

— Pierre Buquesnoy, 18 ans, journalier, cité Sans-Pareille, 9 : plaie pénétrante au pied droit en heurtant un rail.

ARMENTIÈRES. — Du 13 mai. — Naissances. — Hubert Torrez, rue d'Erquinghem, cour Roussel, 10. — Roger Lesaffre ; Achille Pleye, rue Jules-Leblen, 101. — Colette Gombert, Chemin-Vert, 10.

Décès. — Victor Debusschère, 5 ans, rue d'Erquinghem, 103. — Maurice Croquette, 5 mois, caserne des douanes, 6. — Jules Ducoupure, 63 ans, Chemin-Vert, 3.

UN OUVRIER tamponné et écrasé

EN GARE DE VALENCIENNES

Mardi, vers cinq heures trois quarts du soir, Auguste Delmotte, 36 ans, célibataire, demeurant à Saméon, ouvrier de la Compagnie du Nord, revenait d'avoir travaillé au faubourg de Paris en suivant la voie ferrée. Sous le viaduc Saint-Vaast un train arrivant en gare arriva derrière lui sur la même voie. Le mécanicien, l'apercevant, fit retentir le sifflet d'alarme. Delmotte, au lieu de s'écarter, se jeta sur la locomotive, comme hypnotisé, par suite d'un mouvement incompréhensible. Il eut la jambe droite sectionnée et le pied gauche écrasé.

Après avoir reçu des soins à l'infirmerie de la gare de la part des docteurs Pruvost et Petit, il fut transporté à l'Hôtel-Dieu dans un état très grave.

Le malheureux a succombé, mercredi, à la suite de ses blessures.

AISNE

MORTEL ACCIDENT D'AUTO

A SAINT-QUENTIN

Lundi soir, vers 7 heures un quart, M. Petit-Ridé, accompagné de sa femme, et de son enfant, une petite fille, âgée de 8 ans, revenait en auto, à Saint-Quentin, par la route de Cambrai.

L'auto filait à une vive allure. A environ une centaine de mètres, du lieu-dit « Mon Idée », territoire de Gricourt, M. Petit apercevant deux cyclistes qu'il reconnut, prit la direction de gauche, et à leur approche leur lança un amical bonjour, et se retourna pour se faire connaître.

Au même instant, arrivait en sens inverse une voiture de messagerie, conduite par M. Coitrat, de Villers-Outréaux. Ainsi que le prescrit le règlement, le messager tenait sa droite, c'est-à-dire le même côté que l'auto.

Le conducteur de l'auto n'aperçut la voiture qu'au moment où il ne se trouvait plus qu'à quelques mètres de celle-ci. M. Petit donna un tel coup de volant à gauche, que l'auto franchit le bas-côté de la route. La voiture arrivant à vive allure, l'un des brancards heurta M. Petit qui fut littéralement assommé.

Le choc avait été d'une violence telle que le brancard se brisa.

L'auto, continuant sa route, rencontra un rouleau en fer, ce qui lui fit faire un bond prodigieux. Les trois voyageurs furent projetés sur le sol. L'auto parcourut encore une distance d'environ 200 mètres à travers champs sans verser.

Les deux cyclistes, témoins de l'accident, se portèrent aussitôt au secours des voyageurs. M. Petit expirait cinq minutes plus tard. Il avait la mâchoire inférieure fortement contusionnée. Le coup reçu au côté droit de la poitrine et l'abdomen, avait déterminé une mort rapide.

Mme Petit, quoique assez grièvement blessée, n'avait pas perdu connaissance. Elle se plaignait de douleurs sur tout le corps.

Quant à la petite fille, elle était saine et sauve.

Avec de grandes précautions, le corps de M. Petit fut déposé sur le bas-côté de la route. Quant à Mme Petit et sa fille, une auto qui passait cinq minutes après l'accident les ramena à 8 heures à leur domicile, place de l'Hôtel-de-Ville.

A 10 h. 40, une voiture ambulance du garage Favresse ramenait à la maison le corps de la victime.

UNE SCENE DE PILLAGE A SOISSONS

QUATRE ARRESTATIONS

Une véritable scène de pillage qui a eu pour théâtre le café Noël à la Maison Blanche, route de Laon à Soissons, s'est produite dans la soirée de samedi dernier.

Vers 11 heures, plusieurs verriers de Vauxrot s'y trouvaient, quand, sans motif, l'un d'eux porta à Mme Noël un coup de martinet sur le bras gauche.

Cette violence fut suivie de menaces.

— Il nous faut à boire ou on casse tout chez vous !

Le patron ne se laissa pas intimider pour si peu et refusa de servir plus longtemps ces consommateurs que l'ivresse envahissait.

— Comment ! on n'aura rien ! Eh bien ! on va te broyer dans ta botte !

M. Noël courut chercher son revolver et tenta de calmer ses clients ; il tira même une balle, ce qui exaspéra les énergumènes.

— Allons-y tous ! On va le broyer et tout avec !...

Ces paroles mirent le feu aux poudres, et les ivrognes se ruèrent sur les litres, les verres, les chaises et les jetèrent à la tête du cafetier. Celui-ci, sérieusement menacé et même atteint à la tête, fit feu quatre nouvelles fois. Il ne blessa personne.

Le sixième coup râta ; M. Noël alors prit la fuite et courut se réfugier dans le grenier. Là, aucun des assaillants n'osa aller le rejoindre et ils quittèrent la place.

La victime de cette sauvage agression estime à 70 francs le préjudice qui lui est causé ; elle a porté plainte à la gendarmerie contre les assaillants.

Ils ont été arrêtés et écroués sur ordre de M. le Procureur de la République.

BELGIQUE

INCENDIE du Couvent des PP. Camilliens A EXAERDE

Un incendie d'une extrême violence a détruit mercredi matin le Couvent des Pères Camilliens, à Exaerde (Belgique). Il était à peu près 4 heures du matin. En deux ou trois heures tout le grand bâtiment, construit il y a dix ans, fut transformé en un immense brasier d'où s'échappaient de hautes flammes et qui faisait même craindre pour le bâtiment et pour les maisons voisines. C'est dans ce grand bâtiment que se trouvaient logés la plupart des religieux, ainsi que tous les novices et juvénistes au nombre d'une soixantaine. Par bonheur, l'alarme fut aussitôt donnée et grâce à de prompts secours, grâce surtout à la divine Providence, tous purent s'échapper à la hâte.

Nous sommes donc en mesure de tranquilliser entièrement les familles des religieux et des enfants : pas un seul accident de personne n'est à déplorer. C'est vraiment providentiel car chacun dormait encore et, à une heure aussi matinale, des accidents auraient pu se produire facilement.

Les juvénistes ont été dirigés mercredi sur Tournai, où ils ont été reçus provisoirement dans un autre couvent de l'Ordre.

La cause du sinistre est encore inconnue.

Dépêches de la Nuit

LA NOUVELLE CHAMBRE

LES SOCIALISTES SONT NOMBREUX DANS LES COULOIRS MAIS DÉJA ILS NE SONT PLUS D'ACCORD

De tous les groupes parlementaires, celui des socialistes unifiés a été le plus empressé à venir prendre contact avec le Palais-Bourbon. Ses représentants étaient en tous cas, les plus nombreux mercredi après-midi.

Des conversations échangées, il semble résulter que les 102 socialistes unifiés ne sont pas d'accord sur l'attitude qu'ils devront observer.

Guesdistes et Jauressistes ne se font pas une conception absolument identique du rôle que le Parti devra jouer pendant la législature.

Parlant au nom des premiers, M. Compère-Morel, qui fut toujours un militant du Parti Ouvrier révolutionnaire et fidèle disciple de M. Guesde, disait qu'il ne fallait compter voir le Parti socialiste suivre les conseils donnés par M. Hervé dans la *Guerre Sociale*, à ses amis.

M. Compère-Morel ne croit pas à une alliance intime entre les radicaux unifiés, les socialistes unifiés et les socialistes.

La reconstitution de l'ancien bloc serait contraire, pense M. Compère-Morel, aux décisions du Congrès d'Amiens, et les guesdistes entendent que les décisions soient respectées.

Enfin, M. Compère-Morel annonce que M. J. Guesde provoquera incessamment ses amis du groupe socialiste afin de s'entretenir avec eux de ces questions.

M. Compère-Morel est formellement opposé à l'entrée d'un ou de plusieurs membres du parti dans une combinaison ministérielle quelconque.

Sur l'entente avec les radicaux, les amis de M. Jaurès diffèrent d'opinion avec M. Compère-Morel.

M. Bedouce n'y répugne en aucune manière, et déclare que ses amis et lui soutiendront un ministère qui fera les affaires de son parti.

M. Bedouce votera le budget s'il contient « un article de notre programme, ou bien si en votant le budget nous servons le ministère qui pratique notre politique ».

Par contre, MM. Bedouce et Compère-Morel sont d'accord pour reconnaître que les socialistes doivent s'abstenir de toute participation dans un ministère.

« Nous collaborerons à un ministère, mais nous ne les formerons pas du moins... pour le moment ».

DANS LES GROUPES

La Fédération républicaine, présidée par M. Ch. Benoist, publie un communiqué déclarant que tout compte fait, la Fédération perd deux sièges.

Le communiqué ajoute qu'elle va, sans tarder, reprendre la lutte et créer des comités d'arrondissement ou de département là où ils n'existent pas encore.

L'AFFAIRE CADIOU

Brest. — Le témoin Bonnefou, sur lequel se basait surtout l'inculpation est revenu sur ses premières dépositions. Il croit que c'est le 29 décembre et non le 30, qu'il a vu ensemble M. Pierre et M. Cadiou.

AU MAROC

« La France Militaire » annonce que l'officier tué le 10 mai à Taza est le lieutenant de cavalerie Musel, 30 ans, détaché depuis peu au service des renseignements.

Chute grave d'un aviateur

A REIMS

Reims. — Mercredi après-midi, à l'aérodrome de la Champagne, le pilote Le Higour procédait à des essais à bord d'un biplan. Par suite d'une fausse manœuvre du gouvernail, l'appareil capota et tomba.

L'aviateur, grièvement blessé, est soigné dans une clinique.

Un diffamateur de l'abbé Wetterlé EST CONDAMNÉ

Colmar. — Le Tribunal des conflits après six heures de délibération a condamné le général Keim, président de la Société militaire, à 800 marks d'amende ou à 20 jours de prison pour offenses à l'égard de M. l'abbé Wetterlé, à la suite d'un article paru le 9 janvier.

L'EMPEREUR D'AUTRICHE

Vienne. — L'empereur François-Joseph a repris ses audiences habituelles.

LA GUERRE AMERICANO-MEXICAINE

Washington. — On annonce que la canonnade avait repris hier à Tampico.

PETITES DEPECHES

Londres. — Le vapeur « Turvetchill » de Newcastle a chaviré. Le mécanicien en chef, seul, aurait été sauvé. 14 hommes auraient péri.

—o—

Nice. — Près de Bruns, une mine placée sur la ligne en construction de Nice à Coni a fait explosion tardivement. Quatre ouvriers sont blessés.

—o—

Sydney. — L'aviateur français Maurice Guilleux a établi le record du monde en vol en hauteur avec passager, sur hydravion. Il s'est élevé à une altitude de 2.133 mètres.

—o—

Londres. — Miss Ensell, auteur du vandalisme de mardi à l'Académie Royale de peinture, a été condamnée à six mois de prison.

—o—

Brest. — Le bruit avait couru qu'une épidémie de méningite cérébro-spinale s'était déclarée à bord du navire « Armoric », bâtiment des « mousses ».

La nouvelle est inexacte. Un mousse est mort, la semaine dernière, des suites d'une méningite simple. Plusieurs de ses camarades indisposés, qui avaient été, par mesure de précaution, transportés à l'hôpital regagneront le bord aujourd'hui même.

Bayonne. — A la suite de la grève des mécaniciens espagnols, 4 vapeurs espagnols sont immobilisés dans le port.